

**BTS CGE 2018**  
**CORPS NATUREL, CORPS ARTIFICIEL**

**1ERE PARTIE : SYNTHESE (40 POINTS)**

Vous rédigerez une synthèse objective, concise et ordonnée des documents suivants :

- Doc 1 : Daphné BETARD, « Le tatouage dans la peau », Beaux-Arts magazine, juillet 2014.
- Doc 2 : Philippe PONS, *Peau de brocart*, Editions du Seuil, 2000.
- Doc 3 : David LE BRETON, « La scarification fait office de saignée identitaire », propos recueillis par Jeanne RAY, *Causette* n° 34, avril 2013.
- Doc 4 : François GARDE, *Ce qu'il advint du sauvage blanc*, lettre IX, Editions Gallimard, 2012.

**CORRIGE**

→ Un plan analytique est conseillé :

**I. LES CARACTÉRISTIQUES DU CORPS ARTIFICIEL**

1. Le corps naturel peut être rendu artificiel par différents procédés.

Les quatre documents évoquent le tatouage. Daphné Bétard fait un historique du tatouage du quatrième millénaire avant J-C à aujourd'hui. Philippe Pons s'en tient uniquement au tatouage japonais. David Le Breton compare le tatouage contemporain à celui des sociétés traditionnelles. Enfin, le roman évoque le tatouage au XIXème siècle. Le document 3 mentionne également le piercing. Les scarifications sont présentes dans les documents 3 et 4.

2. Depuis quand et où ces artifices sont-ils présents ?

Le premier homme tatoué s'appelle Otzi, son squelette date de - 4000. (document 1). Après avoir été interdit au Moyen Age, le tatouage est redécouvert par les explorateurs européens au XVIIème siècle. C'est d'ailleurs James Cook qui invente au XVIIIème siècle le mot *tatouage* lors d'un voyage en Polynésie (document 1). On retrouve le tatouage un siècle plus tard dans le roman de François Garde puisque l'histoire se déroule au milieu du XIXème siècle.

Ces artifices sont présents sur tous les continents (document 1), dans tous les pays : Japon (documents 2, 1), Australie (document 4), France (1, 3).

3. Qui utilise ces artifices et sur quelle partie du corps le font-ils ?

D'abord, ce sont les marins, les matelots (1, 2, 4), les taulards, les bagnards, les truands (1, 2), les prostituées (1, 2), les hippies dans les années 60-70 (1). Aujourd'hui, ce sont plutôt les stars de la musique, de la mode (1) comme Rihanna ou Beckham et plutôt les jeunes gens (3).

Ces modifications corporelles se trouvent sur un membre (2), les épaules (1, 4), plus rarement le visage (1) ou sur tout le corps (4).

## II - LES RAISONS POUR LESQUELLES L'HOMME REND SON CORPS ARTIFICIEL

1. Des raisons culturelles :

Se faire tatouer peut correspondre dans certaines civilisations à un rite de passage (1, 3) ou à des coutumes religieuses (1, 3). Dans le roman, on imagine que Narcisse, le sauvage blanc, s'est fait tatouer afin d'appartenir à la tribu qui l'a recueilli.

2. Des raisons esthétiques (plutôt dans les sociétés occidentales) :

Esthétiser, embellir son corps (3) est une autre motivation. Par narcissisme, par individualisme (2, 3), l'homme cherche à se faire plaisir. Par conséquent, l'être humain affiche sa personnalité, son identité (1), son moi (3) en modifiant son corps. D'ailleurs, le personnage de Narcisse est très fier d'exhiber ses tatouages

3. Des raisons identitaires :

Par opposition, certains modifient leur corps par rébellion, pour transgresser les normes de la société, pour se marginaliser, pour appartenir à un groupe (2, 3). Au Japon, le tatouage est alors quelque chose de secret, que l'on cache (2).

4. Quelle que soit la raison, le tatouage connaît certains inconvénients.

D'abord la douleur ressentie lors de sa réalisation (2, 3, 4). Certaines femmes la comparent d'ailleurs à la douleur de l'accouchement. En outre, c'est une modification définitive, permanente (1).

### Pistes pour la conclusion

Ces modifications corporelles peuvent être considérées comme des effets de mode ou des créations artistiques. Aujourd'hui, le tatouage s'expose comme toute autre forme d'art (exemple : le Mondial du tatouage à Paris qui rassemble plus de 400 artistes). Le tatoueur est un artisan, un artiste et certains sont mondialement réputés (le français Tin-Tin).

Notre corps devient alors le support d'une œuvre d'art. N'est-ce pas dangereux ? (cf. *La nouvelle peau* de Roald Dahl où le personnage se fait assassiner car il porte dans le dos un tatouage réalisé par le peintre Soutine).

## 2NDE PARTIE : ECRITURE PERSONNELLE (20 POINTS)

Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ?  
Vous répondrez à cette question d'une façon argumentée en vous appuyant sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

### Analyse du sujet et problématique

A la naissance, nous héritons tous génétiquement d'un corps naturel. Au cours de notre existence, nous ne cessons de le modifier et ainsi de la rendre artificiel. Est-ce pour autant tromper, abandonner, altérer, aller à l'encontre de notre nature?

Le corps artificiel est-il contraire à la nature humaine?

→ *Attention : il ne faut pas limiter le travail d'écriture personnelle aux tatouages, piercings, scarifications étudiées dans la synthèse.*

### PLAN DETAILLE

#### I. RENDRE NOTRE CORPS ARTIFICIEL, C'EST EFFECTIVEMENT ALTERER, MODIFIER LA NATURE.

1<sup>er</sup> argument : l'artificialité rend notre corps plus jeune. L'usage de la chirurgie esthétique permet de déjouer les méfaits du temps, d'atténuer les rides, d'éliminer les kilos superflus. Tous ces inconvénients sont mentionnés déjà par Buffon en 1749 dans « De la vieillesse à la mort ». La chirurgie corrige les défauts de la nature, fait reculer le vieillissement.  
(Exemple : « Tous piqués », Anne-Claire Genthialon)

2<sup>ème</sup> argument: l'artificialité permet de modifier un aspect physique de son corps, de son visage. En 2011, 15 millions de personnes (dont 87% de femmes) ont eu recours à la chirurgie esthétique. La rhinoplastie est une opération courante qui permet de modifier un nez bossu, trop volumineux. Tatouer, scarifier notre corps, c'est aussi trahir notre nature. Ces modifications sont indélébiles et à jamais présentes sur notre corps (documents 1, 2 et 4 de la synthèse).

3<sup>ème</sup> argument : il est également possible de rendre son corps artificiel par des moyens plus éphémères, plus répandus comme le maquillage. Charles Baudelaire faisait ainsi l'éloge du maquillage : « Le maquillage n'a pas à se cacher, à éviter de se laisser deviner ; il peut, au contraire, s'étaler, sinon avec affectation, au moins avec une espèce de candeur ». Dans un contexte tribal (peintures de guerre), le maquillage est censé décupler les pouvoirs, donner une « surnature ».

4<sup>ème</sup> argument : l'artificialité, en altérant, en modifiant la nature, prend des formes parfois exagérées. Certaines limites ne doivent pas être dépassées. Par exemple, le brésilien Rodrigo Alves a subi des dizaines d'opérations afin de ressembler à Ken (le « mari » de la poupée Barbie). De plus, l'excès de culturisme est dangereux car les personnes prennent de nombreux produits dopants pouvant provoquer des morts prématurées.

## **II. RENDRE NOTRE CORPS ARTIFICIEL, C'EST CERTES TRAHIR LA NATURE MAIS A DES FINS POSITIVES**

1<sup>er</sup> argument : il est dans la nature de l'homme d'avoir recours à l'artifice pour décupler ses pouvoirs. Le travail qu'il réalise sur son corps correspond aux prolongements qu'il a su opérer depuis la nuit des temps sur ses limites naturelles. Le corps humain a d'ailleurs évolué au fil des siècles en fonction des manières de vivre, si bien qu'il est difficile de considérer même une nature donnée par essence et définitive.

2<sup>ème</sup> argument : rendre notre corps artificiel, c'est le réparer grâce à la chirurgie réparatrice. Exemple: les Gueules cassées de la première guerre mondiale présentes dans le roman *La chambre des officiers* et dans le film récent *Au revoir là-haut*

Exemple 2 : Les opérations de la fente labiopalatine (« bec de lièvre ») réalisées sur de jeunes enfants.

3<sup>ème</sup> argument : rendre notre corps artificiel, c'est le guérir grâce aux greffes d'organes. Cette prouesse médicale et technique permet de prolonger l'existence d'un individu ou d'améliorer son bien-être (exemples : les greffes de reins, les transplantations cardiaques cf. l'essai *Réparer les vivants*).

4<sup>ème</sup> argument : rendre notre corps artificiel, c'est l'augmenter par des prothèses intelligentes. Ces prothèses permettent aux individus amputés de retrouver une pleine validité.

Exemple : le bras bionique en titane, doté d'un contrôle électronique permettant de redonner au corps son membre disparu. Michel Fornasier est le premier français à en bénéficier (octobre 2016).

### **Pistes pour la conclusion**

Il est parfois difficile voire impossible de discerner chez un individu ce qui relève du naturel et de l'artificiel. C'est d'ailleurs ce qui faisait dire à J.J. Rousseau : « Ce n'est pas une légère entreprise de démêler ce qu'il y a d'originare et d'artificiel dans la nature humaine. »